
Communiqué de presse 6. mars 2007

Etude de l'Université de St. Gall au sujet d'un accord de libre échange agricole CH-UE

Conséquences désastreuses pour la production suisse de fruits et légumes!

Le secteur des fruits et légumes doit compter avec une chute des prix de 50% et des pertes de marché massives en cas de conclusion d'un accord de libre-échange agricole (ALEA) entre la Suisse et l'UE. Les acheteurs montrent une très forte sensibilité au prix. Sur le front des coûts et des conditions cadres, un accord n'aurait aucune influence sur les principaux facteurs qui sont la main-d'œuvre, les charges de construction et d'infrastructure, l'énergie et le transport. Dans ces conditions un ALEA conduirait à des conséquences économiques désastreuses. Les producteurs suisses refusent avec virulence un tel accord.

L'étude de l'Institut pour les PME de l'Université de St-Gall publiée au début mars met en évidence le poids que font peser les conditions cadres prévalant en Suisse sur la capacité des légumes et fruits suisses à concurrencer les produits de l'UE. Le prix de la main-d'œuvre, facteur dominant, coûte en Suisse deux fois plus que dans l'UE. Les conditions sociales et salariales, le prix du gaz, celui du transport (RPLP), l'aménagement du territoire et les exigences liées à la police des constructions ne dépendent pas d'un ALEA et ne pourront donc être adaptés à la baisse. 60 à 70% du coût total de production d'une pomme ou d'une tomate resterait inchangé alors que le prix chuterait lui de 50%.

Le niveau de productivité du travail en Suisse dans les cultures spéciales est comparable à celui qui prévaut en Allemagne ou en Hollande. Les désavantages liés aux structures de petites tailles des entreprises suisses ne pourront pas être compensés par une augmentation de la productivité. Les paiements directs, pierre angulaire de la politique agricole, est négligeable pour la production de fruits et légumes. En revanche, les aides nombreuses octroyées tant par l'UE, les pays membres que les régions, permettent à l'agriculture européenne de bénéficier de financement qui peuvent représenter 50 à 80% des investissements.

Les fruits et légumes, vendus le plus souvent en vrac sont très difficiles à distinguer par des signes de qualité ou des marques. Cette réalité explique la très faible capacité à mettre en valeur la provenance des produits suisses à faible valeur ajoutée. Malgré les contingents à droit de douane zéro concédés par l'UE dans le cadre des accords bilatéraux, les exportations de légumes et fruits suisses restent limitées à des marchés de niches. Les différences importantes de coûts de production expliquent les prix élevés à l'exportation pour les produits suisses. Il faut souligner la très grande sensibilité des consommateurs au prix pour les produits de base. L'Université de St-Gall estime qu'une minorité d'acheteurs sont disposés à payer un prix plus élevé pour les fruits et légumes suisses.

Prenant en compte ces considérations, les producteurs de fruits et légumes refusent un ALEA. Sans l'établissement de conditions cadres clairs et la mise en place d'une politique incitative sur le modèle des fonds opérationnels existants dans l'UE, les producteurs de fruits et légumes voient leurs entreprises condamnées à disparaître. Les producteurs ne demandent ni plus ni moins que l'égalité de traitement vis-à-vis des concurrents européens afin de leur permettre de fournir le marché en légumes et fruits frais, de qualité et de proximité répondant, aux attentes citoyennes des consommateurs.

Berne / Zug, le 6 mars 2007

Renseignements : Union Maraîchère Suisse, Nicolas Fellay, directeur,
Tél. **031 385 36 20** ou **079 352 53 39**

Fruit-Union Suisse, Bruno Pezzatti, directeur
Tél. **041 728 68 10** ou **079 279 57 94**